Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260409-25_DELIB2026-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 25/2026

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026 à 19H00

Date de convocation :	2 avril 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	2 avril 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Franck PAULAY, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, , Hélène PERRAUD, , Nathalie TACHET, Laura LE PAGE et Victoire DENIGOT

Étaient absentes : Mesdames Julie COLLOMBAT (donne pouvoir à Nathalie TACHET) et Virginie BLEUNVEN COSTE (donne pouvoir à Franck PAULAY)

Monsieur Jérôme BOSSAY est désigné secrétaire de séance

Affectation des résultats – Budget principal de la commune

Monsieur Jérôme BOSSAY propose les affectations de résultats pour l'année 2025 comme suit pour le budget principal de la commune :

Section de fonctionnement	
Résultat budgétaire de l'exercice 2025	**191 961,74 €**
Résultat antérieur reporté	**218 990,91 €**
Résultat à affecter	**+ 410 952,65 €**

Section d'investissement	
Résultat budgétaire de l'exercice 2025	**301 637,97 €**
Résultat antérieur reporté	**169 546,37 €**
Résultat clôture 2025 repris au 001 en 2026	**471 184,34 €**
Restes à réaliser 2025	**- 75 024,40 €**
Solde global d'investissement	**+ 396 159,94 €**

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260409-25_DELIB2026-DE

PROPOSITION D'AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU BP 2026 :

C/002 (RF : excédent de fonctionnement 2025 à reporter en 2026) + 410 952,65 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-VALIDE la proposition d'affection des résultats 2025 du budget principal de la commune au budget 2026 telle-que présentée ci-dessus.

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,

Bruno LE BORGNE

